

Les TRAVAUX et CHANTIERS

Travaux de sécurité aux stades de football et installation de nouveaux équipements (août 2013)

Stade d'honneur

- remplacement de la main courante
- remplacement des buts à 11
- remplacement du pare-ballons
- installation de buts repliables et deux pare-ballons
- installation d'abris de touche
- achats de décrottoirs et de piquets de corners

Stade d'entraînement

- installation d'une nouvelle main courante
- remplacement des buts
- installations de 2 pare-ballons
- installation d'abris de touche
- installation d'un grillage de sécurité le long de la route départementale

Ces travaux de mises aux normes sont entrepris dans le cadre de la mise en sécurité du stade. La commune prend également à sa charge le remplacement des équipements. Elle s'y était engagée dès 2012 lors du 75^{ème} anniversaire de l'union sportive.

La LAFA et la fédération française de football ont été très sensibles au dossier de demande de subvention de la commune en octroyant une aide exceptionnelle de 20 000€. Le conseil général contribue à hauteur de 13200€ si les travaux sont conformes à ses exigences.

Le conseil municipal s'était aussi engagé à ne pas solliciter une contribution financière à l'union sportive-qui en contrepartie s'investit dans le démontage des équipements existants-afin de soutenir au mieux la pratique du football. Pour mémoire, en 2012, le conseil municipal avait déjà octroyé à l'USS une subvention de 1400 € pour l'achat de différents équipements destinés aux jeunes équipes et 480 € à la section théâtrale.

C'est l'entreprise Nerual qui est attributaire du marché qui s'élève à 58400€ ttc.

Remplacement du réseau d'eau potable de la route de Saverne (septembre-octobre 2013)

La collaboration syndicat des eaux - commune de Saessolsheim conduit cette année à remplacer entièrement l'alimentation actuelle du réseau d'eau potable de la route de Saverne. Le réseau qui alimente le château d'eau ainsi que le réseau principal seront entièrement remplacés par de nouvelles conduites et en cas de nécessité, les raccordements des maisons seront également remplacés. Ces travaux auront aussi une conséquence sur les réseaux adjacents, à savoir qu'ils apporteront une amélioration du débit d'eau pour les foyers de la rue des Prés et de la rue des Houblonnières.

Le chantier devrait démarrer en début d'automne pour une durée de 45 jours. La circulation sera perturbée durant cette période. Seul restera à la charge de la commune le remplacement éventuel d'un hydrant défectueux. L'entreprise attributaire reste à définir.

Travaux de voirie(juillet-août 2013)

Afin de diminuer le flux de voitures dans la rue Neuve et permettre l'accès des grands véhicules (camion poubelle-livreur) au lotissement Im Weingarten, le conseil municipal a décidé d'engager des travaux de voirie reliant la rue du Châtelet et la rue du Lavoir.

La voirie sera effectuée de façon à créer une bande de roulement de 4.5m en bitume.

C'est l'entreprise Diss de Landersheim qui est attributaire des travaux pour un montant de 21950 € ht.

Enfouissement du réseau téléphonique de la rue principale (août-septembre 2013)

En prévision de la pose d'une nouvelle couche de bitume dans la rue principale (dont la date a été repoussée par les services du Conseil Général), le conseil municipal a décidé de réaliser les travaux d'enfouissement du réseau téléphonique et de supprimer les deux poteaux électriques à l'entrée sud du village. Ces travaux interviennent dans le prolongement des travaux de centralité où le réseau téléphonique a été enterré. Les dernières maisons de la rue principale et celles de la rue des champs verront leur branchement électrique modifié. C'est une affaire qui s'élève à 69903€ ht, subventionnée à 15%, qui se répartit sur trois intervenants : France Télécom pour les frais d'étude et de raccordements des maisons à hauteur de 11500€, Sobeca est chargé des travaux de génie civil pour 39564€ et l'Electricité de Strasbourg Réseaux à hauteur de 18 839€.

La circulation sera perturbée occasionnellement car les travaux se feront souvent dans l'emprise des trottoirs mais il y aura tout de même quelques tranchées de traversées de rue.

Installation d'une nouvelle balançoire (juillet 2013)

L'ACSF du président François Scharsch nous renvoie une nouvelle fois l'ascenseur en finançant la nouvelle balançoire qui sera installée à l'aire de jeux. Le comité a répondu favorablement à la demande de la commune et participe à hauteur de 3000€ sur un montant total de 4000 € HT.

Un grand merci à tous les membres du comité de l'ACSF pour cette aide et ce geste exemplaire en faveur des plus jeunes du village qui pourront à nouveau profiter au mieux de ce nouvel équipement. La balançoire sera installée par Casal Sport. Les travaux d'aménagement seront réalisés par les membres du conseil municipal. Un grand merci à eux et l'ACSF.

Le fleurissement de la commune (été 2013)

Le fleurissement de la commune est un engagement que nous avons pris pour valoriser les bâtiments communaux et les places publiques. L'objectif premier est de fleurir le village pour et avec les habitants. L'inscription au concours départemental qui est une suite logique des efforts consentis nous a permis d'obtenir il y a cinq ans la première fleur. Depuis, nous avons persévéré et progressé tout en nous fixant toujours le même objectif, à savoir améliorer et valoriser le cadre de vie de la commune.

Le jury d'arrondissement a visité lors de son passage du 4 juillet dernier 8 réalisations florales individuelles à savoir la maison de Mr et Mme Guy Delorme, de Mr et Mme Michel Caspar, de Mr et Mme Eugène Muller, de Mr et Mme Michel Mulheim, de Mr et Mme Etienne Kraehn, de Mr et Mme Pierre Heim, de Mr et Mme Lucien Heim et la cour de Joseph Hamm. Il a aussi proposé pour le fleurissement de la commune le passage du jury régional qui attribue les distinctions pour les communes inscrites au concours.

Ce jury régional, qui a déjà apprécié à leur juste valeur la restauration du lavoir, le circuit des croix rurales, l'aire de jeux ainsi que les efforts réalisés en matière d'environnement sera donc à nouveau de passage très prochainement, plus exactement entre le 29 juillet et le 2 août prochain. Il est composé d'une vingtaine de membres qui porteront leurs regards et leurs jugements sur le soin apporté au fleurissement, à l'entretien des bâtiments communaux, à la propreté des maisons et à l'entretien des trottoirs. **A cet effet, je vous demanderais de bien vouloir passer un coup de balai au droit de votre propriété et d'arracher les mauvaises herbes qui peuvent infester les trottoirs.**

Je compte sur votre collaboration et vous souhaite une belle saison estivale.